



# MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°033-2025

SEANCE DU : 12 juin 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

**CONVOCACTION**

Date : 12/06/2025

Affichée le : 04/06/2025

Transmise le : 04/06/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 25

Présents : 15

Votants : 22

Pouvoirs : 7

Absents : 3

<b>Etaient présents :</b>	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Allyson PALLUD
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET

**Absents représentés :**

Paola DE SANTIS	..... pouvoir à Reynald GARCIA
Patrick RAOULT	..... pouvoir à Michel WATIER
Aïcha FOURCROIX	..... pouvoir à Monique ROBERT
Françoise GODENNE	..... pouvoir à Martine TISSU
Cécile DOLQUES	..... pouvoir à Laurent COHEN
Pascal BARBIER	..... pouvoir à Hervé WEIFFENBACH
Edouard DEGREMONT	..... pouvoir à Tatiana D'ANDREA

**Absents non représentés :** Hubert De RANCOURT, Romain PREVALET et Vincent BRUEL**Secrétaire de séance :** Patricia GOASDOUE**REVISION PRIX APPEL D'OFFRES – API RESTAURATION****Vu** le Code général des collectivités territoriales,**Vu** l'article R2112-13 du Code de la commande publique,**Vu** la délibération n°13/2023 du 31 janvier 2023 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,**Vu** l'avis public à la concurrence n°24-61926 au BOAMP et au JOUE du 30 mai 2024 relatif au renouvellement du marché « Confection et fourniture de repas pour les besoins du service de la restauration scolaire, du multiaccueil, de l'accueil de loisirs et du portage repas »,**Vu** la délibération n°35-2024 créant la commission d'appel d'offres (CAO),**Vu** la délibération n°37-2024 autorisant le Maire pour notifier le marché restauration collective 2024-2028,**Vu** la décision n°48-2024 désignant API RESTAURANT comme prestataire unique, retenu pour le marché susvisé,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve la révision des prix comme ci-dessous :

*Prix Denrées Alimentaires*

DÉSIGNATION	PU HT tarifs 2024	PU TTC tarifs 2024	TARIFS HT 2025-2026 (alimentaire + Frais de gestion	TARIFS TTC 2025-2026 (alimentaire + Frais de gestion
Déjeuner adulte	6.00 €	6.33 €	6.16 €	6.50 €
Déjeuner personne âgée	6.00 €	6.33 €	6.16 €	6.50 €
Déjeuner élémentaire et maternelle	5.51 €	5.81 €	5.66 €	5.97 €
Déjeuner multi-accueil	5.37 €	5.67 €	5.51 €	5.81 €
Goûter mercredi	0.95 €	1.00 €	0.97 €	1.02 €
Goûter centre de loisirs	0.95 €	1.00 €	0.97 €	1.02 €
Goûter multi-Accueil	0.95 €	1.00 €	0.97 €	1.02 €
Pique-Nique	5.51 €	5.81 €	5.66 €	5.97 €

- Prend acte que ces dépenses et ces recettes sont portées à l'exercice budgétaire 2025 de la commune.

Pour extrait certifié conforme, le 13 juin 2025

Le Maire,  
Céline CAUDRON

